



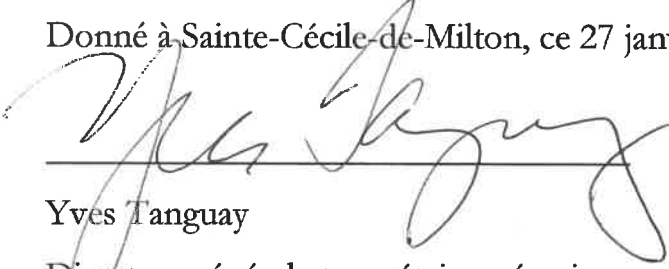
Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 596-2020 – AMENDANT LE
RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS NO. 558-2017, VISANT À
MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX POUVOIRS DU
FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ ET AUX CONDITIONS D'ÉMISSION DES
PERMIS ET CERTIFICATS**

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton tenue le 18 janvier 2021, le règlement 596-2020 – amendant le règlement de permis et certificats no. 558-2017, visant à modifier les dispositions relatives aux pouvoirs du fonctionnaire désigné et aux conditions d'émission des permis et certificats, a été adopté.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 27 janvier 2021.

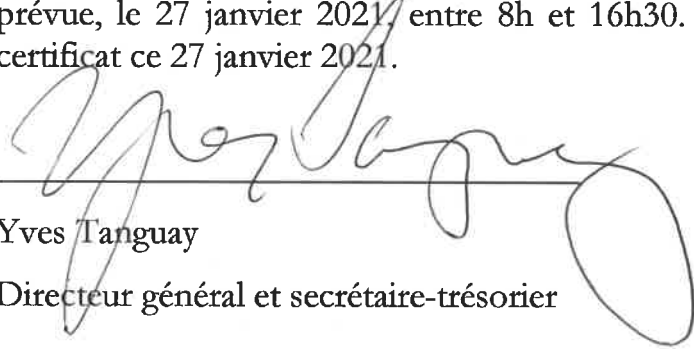


Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 27 janvier 2021, entre 8h et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 janvier 2021.



Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier